

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

| | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| ECOLE : MATERNELLE DU ROURET | DATE : 15/10/2019 |
| 2 CHEMIN DES ECOLES 06650 LE ROURET | |

PARTICIPANTS :

Représentant de la Mairie : Pomero Alice

Représentants des Parents d'élèves : Caillouet Christelle, Lapalus Julien, Rémy Stéphane, Mytych Cristiana, Girard Anne-Laure, Sonnati Stéphanie

Enseignantes : Pina Laurence, Pettinati Lory, Gomar Anne, Schiavi Christine et Wolff Christine

ATSEM : Dubois Cathy, Lippi M.Hélène, Hochard Muriel, Hélène Ghigo et Fabianelli Isabelle.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation et rôle du nouveau conseil d'école. Vote de la proposition de modification des modalités de vote aux élections de parents d'élèves
- Organisation de l'école, charte de laïcité et vote du règlement intérieur
- PPMS : exercice attentat- intrusion
- Bilan de rentrée : effectifs, moyens alloués à l'école.
- Présentation du projet d'école avec la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires.
- Projets pédagogique pour cette année scolaire.
- Bilan des travaux demandés à la mairie.
- Actions de l'APE

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1. Présentation du nouveau conseil d'école : présentation et rôle

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an pour donner son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Concernant les élections de parents d'élèves futures et afin d'éviter la tenue du bureau de vote pour une infime minorité de parents, nous allons voter pour ou contre un vote exclusivement par correspondance.

Adoption, à l'unanimité, du vote exclusivement par correspondance (11 votants, 11 favorables).

Adoption, à l'unanimité, du vote exclusivement par correspondance (11 votants, 11 favorables).

2. **Organisation de l'école et vote du règlement intérieur** : lecture et vote du règlement scolaire (11 votants, 11 favorables) qui sera distribué aux familles qui devront en prendre connaissance et le signer.

Règlement voté à l'unanimité.

Nous sommes toujours en plan Vigipirate, les élèves sont déposés et récupérés à l'entrée de l'école. A la rentrée de novembre, tous les élèves rentreront par la porte principale et nous conserverons la même organisation pour la sortie. Laurence sera présente au portail tous les matins.

3. **PPMS : exercice « attentat intrusion »** : sera réalisé le 18 octobre en collaboration avec l'école élémentaire et la crèche, en présence de la gendarmerie de Roquefort les Pins, des policiers municipaux et du responsable des services techniques.
4. **Bilan de rentrée : effectifs, moyens alloués à l'école** Effectifs : TPS/PS (Mme Pina) : 26 (4-22), PS/MS (Mme Gomar) : 24 (11-13), MS (Mmes Boutteau Pettinati) : 25 (au retour des vacances), GS (Mme Schiavi) : 22 et GS (Mmes Wolff et Noel) : 22. Soit un total de 119 élèves dont 4 TPS, 33 PS, 38 MS et 44 GS

26 Nouveaux logements attendus au 2^{ème} trimestre

Budget hors travaux : 6000 Euros pour le fonctionnement, 100 Euros d'abonnement, 1000 Euros pour la BCD, Jeux et musique, 5000 Euros de transport, 1200 Euros Nautipolis pharmacie 350 Euros.

5. **Présentation du projet d'école** : il est prolongé d'une année et s'articule autour de 3 axes prioritaires :

Axe 1 : mieux former pour mieux réussir l'école (favoriser le travail commun à travers l'utilisation du livret de suivi de l'élève et de projets communs dans l'école).

Axe 2 : mieux accueillir pour assurer l'équité de l'école (agir sur le climat scolaire, assurer les conditions du vivre ensemble- développer l'autonomie, l'engagement et les comportements responsables des élèves).

Axe 3 : favoriser une meilleure ouverture à l'école (construire et développer des parcours éducatifs : volet citoyen, artistique / culturel et santé).

6. **Projets pédagogiques et manifestations pour cette année scolaire** :

-Reconduction des projets « jardinage » avec les hôtels à insectes et « chorale » sur l'école.

-APC de la 1^{ère} période : prise en charge des difficultés en petit effectif, groupes de parole, langage, aide personnalisée en fonction des besoins.

Septembre : 26 : sortie à la Colle sur Loup, avec les animateurs de la CASA, pour observer les insectes et invertébrés aquatiques et terrestres et ainsi désinhiber les peurs et vivre en harmonie avec la nature.

Octobre : semaine du goût du 7 au 11

4 : « rucher frétilant », nous a livré 1kg de miel par classe provenant de notre ruche (nous avons passé un contrat de 3 ans pour son entretien et nous sommes dans la deuxième année).

7 : sortie au verger de Vidauban (remerciements aux parents accompagnateurs/porteurs)

10 : sorties et animations au « marché de nos collines »

11 : buffet alimenté et partagé par toutes les classes

Novembre : 7 : sortie au camp romain pour les MS et GS

Préparation de biscuits pour le stand de l'APE du marché de Noël (si possible dans des petits sachets)

Décembre :

GS : sensibilisation de la MAIF à la prévention routière (possibilité d'amener son matériel), date à confirmer
Stand de biscuits de Noël en sachets avant le 1^{er} décembre

APE : passage du Père Noël et de ses lutins (date à préciser)

Spectacle d'Isabelle Servol offert par la mairie vendredi 20 décembre

Chorales de classe : 13 décembre GS1 (C.Wolff) et mardi 17 GS2 (C.Schiavi), chacune à 18h

Janvier :

GS : animation hygiène dentaire avec l'infirmière scolaire (amener son gobelet et la brosse à dent) et possibilité de travailler avec les plus jeunes sur les microbes.

24 : galette des rois : confection des galettes + couronnes et fête commune l'après-midi

Février : 14 : Carnaval informel comme en élémentaire (déguisement de la maison)

Avril : du 2 avril au 18 juin : GS : piscine à Nautipolis, chaque jeudi matin

Mai-juin : spectacle APE

Dernier trimestre : chorale d'école et sorties de fin d'année à définir

Dans le cadre de la liaison GS-CP: reconduction de la fabrication d'un sous-main qui suivra l'élève de la GS au CP.

7. **Bilan des travaux demandés à la mairie :** remerciements à la mairie qui soutient l'école dans ses différents projets et demandes de travaux

Nous attendons de nouveaux jeux dans la cour (toboggans+ cabane), le remplacement de l'arbre mort ainsi qu'un, voire 2 ordinateurs par classe.

8. **Information APE sur les actions en cours et à venir : demandes de financement, projet provisoire d'attribution des fonds**

L'APE propose 550 euros par classe. Les enseignants doivent présenter un devis puis la facture définitive.

Les actions de l'APE à venir :

Novembre : vente de chocolats

Décembre : le 1^{er} stand « gâteaux » au marché de Noël + vente de chocolats + passage du Père-Noël et de ses lutins dans les classes

Mars : vente d'objets décorés par les enfants

Mai-juin : vide-grenier, distribution des dictionnaires aux GS

Juin : kermesse (samedi 13 à confirmer)

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

-vote et adoption du règlement intérieur

- vote et adoption du vote exclusivement par correspondance concernant les élections de parents d'élèves

Fait au Rouret , le 15 octobre 2019

Le Président
du Conseil d'Ecole : C.Wolff



Le Secrétaire
de séance : C. Carllouet



- Vote*
- Avis portant sur le fonctionnement de l'école
 Décision relative à l'action éducative
 Vote du règlement intérieur de l'école

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

Ecole : MATERNELLE DU ROURET
2 CHEMIN DES ECOLES
06650 LE ROURET

Séance (ordinaire)¹ du 15 10 2019 Sous la Présidence de Mme Wolff
 Convocations adressées le 11 10 2019.

| | | | | | |
|-------------------------------|----|---|----|--|----|
| VOTE : | 11 | Nombre de membres présents en début de séance | 11 | Nombre de membres présents au moment du vote | 11 |
| Suffrages exprimés | | | | | |
| Pour l'adoption | 11 | Contre l'adoption | 0 | Abstentions | 0 |

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : modalité de vote des parents d'élèves

Enoncé : le conseil d'école vote pour un scrutin uniquement par correspondance pour les élections de parents d'élèves à venir

Fait au Rouret , le 15 octobre 2019

Signature du Président du Conseil d'école



Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le : 12 novembre 2019

à l'Autorité Académique

¹ Barrer les mentions inutiles

- Avis portant sur le fonctionnement de l'école
 Décision relative à l'action éducative
 Vote du règlement intérieur de l'école

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

Ecole : MATERNELLE DU ROURET
2 CHEMIN DES ECOLES
06650 LE ROURET

Séance (ordinaire)¹ du 15 10 2019 Sous la Présidence de Mme Wolff
 Convocations adressées le 11 10 2019.

| | | | | | |
|-------------------------------|--------------------|---|----|--|----|
| VOTE : | 11 | Nombre de membres présents en début de séance | 11 | Nombre de membres présents au moment du vote | 11 |
| Suffrages exprimés | Pour l'adoption | Contre l'adoption | 0 | Abstentions | 0 |
| | 11 | | | | 0 |

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : règlement scolaire intérieur

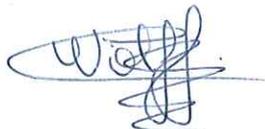
Textes appliqués : règlement intérieur

Enoncé : voir le règlement intérieur de l'école annexé

document joint : règlement intérieur de l'école maternelle du Rouret

Fait au Rouret , le 15 octobre 2019

Signature du Président du Conseil d'école



Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le : 12 novembre 2019

à l'Autorité Académique

¹ Barrer les mentions inutiles